



PREFECTURE

Direction de la Réglementation et des Libertés Publiques
Bureau des Elections et de la Réglementation
Affaire suivie par : Mme Sylvie DAVORY
Tél. : 02 37 27 70 54
Fax : 02 37 27 70 57
Mél : pref-infos-elections@eure-et-loir.gouv.fr

**ARRETE N° 2017-11 DU 24 MAI 2017
DÉTERMINANT LA LISTE DES CANDIDATS POUR LE PREMIER TOUR DES
ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DES 11 ET 18 JUIN 2017 EN EURE-ET-LOIR**

La Préfète d'Eure-et-Loir,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

Vu le code électoral et notamment ses articles L 157 à L 161, R 98 et R101 ;

Vu le décret n° 2017-616 du 24 avril 2017 portant convocation des électeurs pour l'élection des députés à l'Assemblée nationale ;

Vu les déclarations de candidatures réceptionnées à la préfecture du lundi 15 mai 2017 au vendredi 19 mai 2017, 18 h ayant fait l'objet d'un récépissé définitif ;

Vu les opérations de tirage au sort de l'ordre des candidats en vue de l'attribution des emplacements d'affichage, réalisées le 19 mai 2017 ;

Vu l'arrêté préfectoral du 19 mai 2017 attribuant les emplacements d'affichage aux candidats déclarés pour les élections législatives en Eure-et-Loir ;

Sur proposition de Mme la Secrétaire Générale de la Préfecture d'Eure-et-Loir ;



A R R E T E

Art. 1 : La liste des candidats et de leur remplaçant pour le premier tour des élections législatives des 11 et 18 juin 2017 en Eure-et-Loir est arrêtée comme suit (ordre du tirage au sort) :

. Dans la 1^{ère} circonscription du département d'Eure-et-Loir :

Candidat	Remplaçant
Mme Valérie CAILLOL	Mme Lucile CAILLOL
M. Hugues VILLEMADÉ	Mme Julie LECOMTE
M. Guillaume KASBARIAN	Mme Véronique DE MONTCHALIN
M. Franck MASSELUS	M. Jean-Noël MARIE
Mme Sylvie ROUXEL	M. Jean-Pierre SCHMITT
Mme Stéphanie GAIDOU	M. Gildas LECOQ
M. Julien MORAINNES	Mme Juliette BARJANSKY
M. Stéphane CORDIER	Mme Michèle MARTIN
Mme Régine LEMOINE	M. Laurent MARTINEAU
M. Noé COMMON	Mme Alexia CARRÉ
M. Pierre MAZAHÉRI	Mme Eléonore FERRIÈRE
Mme Marie-José AUBERT	M. Thierry LUCAS
M. Clément DUMONS	M. Timothée JACQUINOT-- CALENDRON
M. Michel TEILLEUX	Mme Danièle SAVILLE
M. Thibaut BRIÈRE-SAUNIER	Karine LEFEBVRE

. Dans la 2^{ème} circonscription du département d'Eure-et-Loir :

Candidat	Remplaçant
Mme Catherine VALARCHER	M. Djamel BERTAL
M. Olivier MARLEIX	Mme Christelle MINARD
M. Luc VIRY	Mme Karine GRAFFEUIL
M. Jean-Michel DEJENNE	Mme Aurore CHOLAY
M. Vincent TEXIER	M. Julien GRIM
M. Hüseyin KARAOGLAN	M. Djamel BENABI
M. Jean-Marie PILLET	M. Jean-Pierre DEUTSCH
Mme Marie-France CECCALDI	M. Christophe DEGORGE
M. Youssef LAMRINI	Mme Rita MIDOUX
Mme Nadia FAVERIS	M. Benjamin SOULARD
Mme Claire Tassadit HOUD	M. Didier VUADELLE
M. Dominique MAILLOT	Mme Béatrice JAFFRENOU
M. Ludovic LOUDIERE	Mme Meryem BOZKURT
M. Aleksandar NIKOLIC	M. Silvio BORTOLUSSI

. Dans la 3^{ème} circonscription du département d'Eure-et-Loir :

Candidat	Remplaçant
Mme Françoise RÉPARAT	M. Claude JOLY
M. Harold HUWART	M. Emmanuel LECOMTE
Mme Vivette JOLY	Mme Sandy COUDEYRAS
M. Roger TRAN	M. Emilien AH-KIEM
Mme Emilie FABRE	M. Sylvain ROBIN
Mme Guylaine BERCHER	M. Séverin SERGENT
Mme Pascale CERTAIN	M. Stéphane FERRÉ
M. Florent GAUTHIER	M. Gérald HUMBERT
Mme Laure DE LA RAUDIÈRE	M. Luc LAMIRAULT
Mme Elisabeth BACLE	M. José NICOL
M. Vincent CHEVROLLIER	Mme Stéphanie DELILE
M. Aziz BOUSLIMANI	Mme Carmen RODRIGUEZ

. Dans la 4^{ème} circonscription du département d'Eure-et-Loir :

Candidat	Remplaçant
M. Fabien VERDIER	Mme Claire GENOVA
Mme Clémence ROUVIER	M. Christophe CAPLAIN
M. Philippe VIGIER	M. Marc GUERRINI
Mme Florence BERNARD	M. Johan PROUST
Mme Nachida BARRE	M. Maxime JOUSSET
M. Vincent COLLO	M. Emmanuel LEHOUX
M. Florian TESSIER	M. Philippe MENON
Mme Dominique GARCIA	M. Michel POZÉ
M. Damien VILLETTE	Mme Clélia COTTIGNIES
Mme Sophie SINATTI	M. Jean-Marie LOURY
Mme Anne-Laure ASSAYAG	M. Fabrice MIRAL

Art. 2 : Mme la Secrétaire Générale de la Préfecture d'Eure-et-Loir est chargée de l'exécution du présent arrêté.

La Préfète,
Pour la Préfète,
La Secrétaire Générale,

Carole PUIG-CHEVRIER

Cet arrêté peut faire l'objet de recours auprès du Tribunal Administratif d'Orléans en application des articles R 421-1 et suivants du code de justice administrative.